

Les enduits peints de deux villas en Île-de-France

Franck Mallet, Claire Besson, Clotilde Allonsius
avec la collaboration de Jean-François Lefèvre, Florence Monier

INTRODUCTION

Les villas des Champs-de-Choisy et du Champtier-des-Cerisiers ont été fouillées respectivement en 2003 et 2005 par des équipes de l'INRAP.

La première se localise en Seine-et-Marne, sur la commune de Charny, à proximité de la N3, axe probablement antique reliant Meaux (*Latinum*), chef-lieu de cité des Meldes situé à 10 km à l'ouest, à Paris (*Lutetia*), situé à une trentaine de kilomètres à l'est (fig. 1). Le site est implanté à environ 3 km au nord d'une boucle dessinée par la Marne, sur le plateau de la Plaine de France, à une altitude moyenne de 85 m NGF. Il est cerné par un couloir alluvial et par la petite vallée du ru fossile de Choisy-le-Temple. La villa de Charny est fondée à l'époque augustéenne¹ et occupée, sans discontinuer jusqu'à la fin des premières décennies du IV^e siècle². Seule la partie nord de la *pars urbana* a pu être abordée (fig. 2). Il s'agit de plusieurs enclos fossoyés enserrant un bâtiment incomplet à galerie de façade et pavillon d'angle, ce dernier abritant une cave. La villa de Charny, aux vestiges immobiliers nombreux mais incomplets, disposait vraisemblablement, dans le courant du III^e siècle p.C., d'une zone balnéaire, construite contre le mur nord de l'édifice principal. Les nombreux *tubuli*, pilettes, fragments de *suspensura*, bobines, clous en T ont suggéré son existence à l'instar des restes de tranchées de fondation mises au jour.

1- Séguier *et al.* 2005.

2- Mallet 2006, Mallet *et al.* 2006.

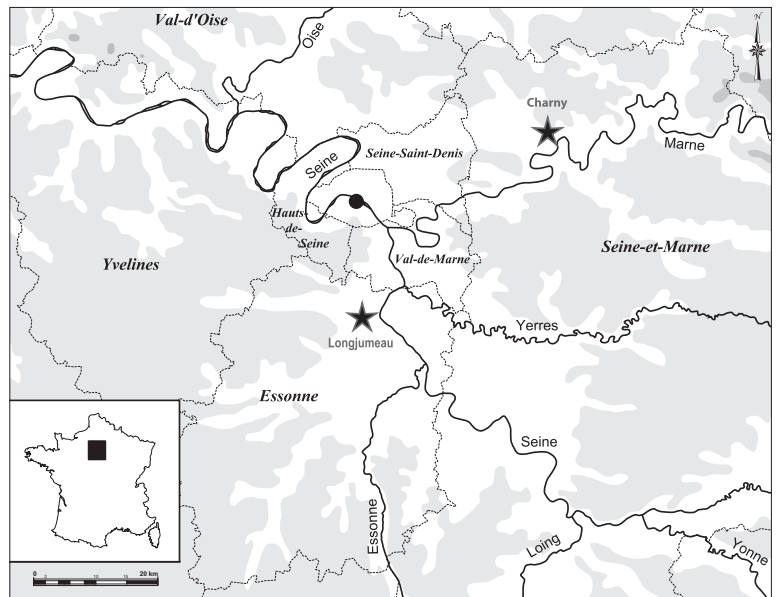


Fig. 1. Localisation des villas de Charny et de Longjumeau (P. Pihuit, INRAP).

La villa du Champtier-des-Cerisiers est implantée sur la commune de Longjumeau, au nord-est du plateau de la Beauce sur le tracé de la N20, axe antique reliant Orléans (*Genabum*) à Paris (fig. 1). Elle est située à une altitude de 80 m NGF, sur les bords de l'Yvette, petit affluent de l'Orge et à proximité du bourg ancien qui rayonne autour d'un gué.

L'établissement de Longjumeau, mis en place dans le courant du I^{er} siècle p.C., est occupé jusqu'au milieu

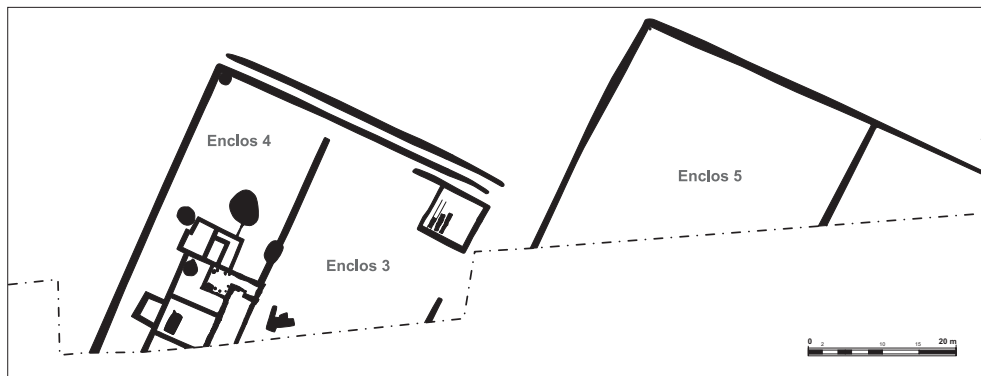


Fig. 2. Villa des Champs-de-Choisy, Charny. Plan du site (DAO F. Mallet et P. Pihuit, INRAP).

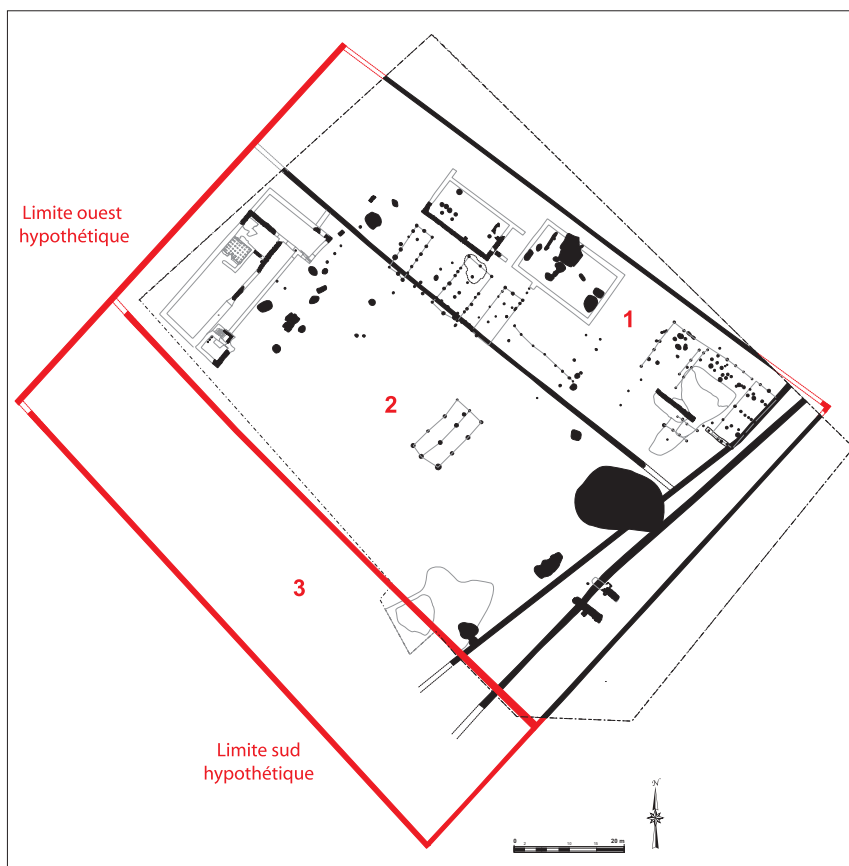


Fig. 3. Villa du Champ-tier-des-Cerisiers, Longjumeau. Plan du site (DAO P. Pihuit, INRAP).

du III^e siècle, puis réoccupé au début du Bas-Empire. La presque totalité de la villa a pu être fouillée (fig. 3) mais le fort arasement des sols a rendu la lecture des structures bâties très complexe. Le bâtiment principal comprend une galerie de façade et certainement deux pavillons d'angle, dont l'un abritait une cave. Cependant, les aménagements internes étaient inconnus, eu égard à l'état d'arasement des sols. Il était donc impossible d'imaginer l'organisation des pièces entre elles, seuls un couloir, une petite salle sur hypocauste et une cave ayant été clairement reconnus. Grâce à la symétrie de l'établissement, une restitution hypothétique des aménagements internes a pu être réalisée. Ainsi, on peut envisager que le bâtiment ait pu abriter jusqu'à dix pièces.

Les deux villas ont livré des ensembles peints importants découverts dans les remblais de caves³.

LES PEINTURES DE CHARNY (Cl. Besson)

Des vestiges de plusieurs décors (au moins cinq) ont pu être mis en évidence lors de la fouille de la villa, à partir des fragments découverts en remblai dans la cave 103 et son escalier d'accès. Les fragments ont été relevés US par US, mais cette répartition, à l'étude, n'a rien donné de probant pour estimer la provenance des différents décors. Les caractéristiques techniques de ces enduits peints (mortier, tracés préparatoires, pigments...) seront développées dans le cadre d'un rapport complémentaire du CEPMR, et sont d'ores et déjà consultables dans le rapport de fouille⁴. Dans cette communication n'est abordé que le décor principal, à réseau, le seul qui puisse être mis en relation avec l'architecture du site.

Le décor principal, sur fond blanc, est constitué d'un réseau géométrique formé d'octogones adjacents irréguliers déterminant des carrés sur la pointe, également irréguliers (type 26)⁵. Les octogones sont tracés par un filet rouge avec point (brun ou rouge) aux angles, souligné par un filet brun avec point brun aux angles. Les carrés sont tracés en blanc avec point brun aux angles, et devaient porter en leur centre un motif de points verts (deux seuls cas attestés, cependant).

Dans chaque octogone, prennent place alternativement des motifs de dauphin bondissant (cinq spécimens retrouvés), d'oiseau au repos (au moins deux identifiés), et de fleuron végétal schématisé (deux ou trois exemplaires repérés) dans des médaillons formés de deux cercles concentriques dont les couleurs varient.

La gamme des couleurs pour les motifs de dauphin, d'oiseau (fig. 4) et de médaillons, utilise notamment du vert moyen, de l'ocre jaune, du rose saumon et un "blanc" qui pourrait n'être qu'une teinte altérée.

L'étude des revers n'a livré que peu d'indices sur la provenance de ce décor. L'une des plaques reconstituées présente des empreintes quadrangulaires très irrégulières, évoquant des moellons. Ils n'ont pu être mis en relation avec aucune maçonnerie de la villa, dont les vestiges sont extrêmement arasés. En revanche, sont apparues assez clairement des traces ligneuses, indiquant que l'enduit avait en partie recouvert des éléments de bois, difficiles cependant à interpréter.

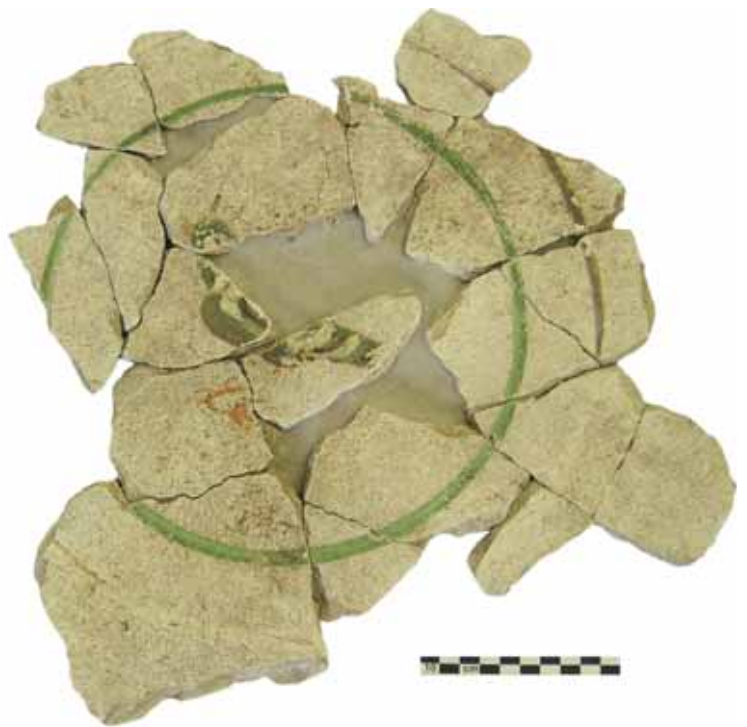


Fig. 4 Charny. Détail d'un oiseau au centre de deux cercles inscrits dans un octogone (cl. J.-Fr. Lefèvre CEPMR-APPA).

3- Mallet *et al.* 2007a.

4- Mallet *et al.* 2006, 113-122.

5- Barbet *et al.* 1997, 34.

La plaque principale restituée, dont les stries de lissage indiquent le sens de lecture, couvre environ 6 m² de décor. Elle était bordée verticalement par des marques d'angle rentrant et horizontalement par une large bande brune (avec traces ponctuelles d'angle rentrant également). Par ailleurs, deux plaques plus modestes arboraient la même large bande brune qui recoupait obliquement le motif principal à réseau. Un rapprochement a pu être établi avec les fragments d'un plafond en bâtière bien caractérisé, provenant de la villa maritime de Mané-Véchen (Morbihan), alors en cours de remontage dans les locaux du CEPMR à Soissons : l'hypothèse d'un tel plafond, appliquée aux fragments de Charny, s'est avérée concluante (fig. 5). La large bande brune coupant obliquement le motif principal souligne en fait la forme d'une lunette triangulaire. Une autre large bande brune bordant verticalement le motif principal marque la jonction entre cette lunette et un rampant de plafond. Les traces ligneuses repérées sur l'une des plaques principales, parallèles à l'axe de la bâtière, pourraient donc correspondre à l'empreinte d'une charpente.

Il existe quelques cas de plafonds en bâtière répertoriés pour la Gaule romaine. Outre Mané-Véchen, qui n'a cependant pas conservé de lunette triangulaire

décorée, on pourra mentionner Bayeux (rue Saint-Patrice) dont la lunette porte un motif pyramidal de deux oiseaux de part et d'autre d'un cratère, schéma bien adapté à la forme triangulaire⁶. À Charny, le motif ornant la lunette triangulaire est en fait l'extension du réseau géométrique, sans rupture entre elle et le plafond. La jonction entre les deux pentes du plafond (attestée par des fragments incurvés formant un angle) n'est pas soulignée par une bande colorée, au contraire de la jonction rampants/lunette et de la transition rampants/paroi. Par ailleurs, l'utilisation de filets roses et verts le long de la large bande brune horizontale qui délimite le décor à réseau de la paroi crée un jeu de lumière et un effet de corniche en trompe-l'œil, marquant la transition entre les murs et l'espace de la toiture.

L'utilisation du système décoratif à réseau est fréquente pour les plafonds, en écho à l'imitation en trompe-l'œil des ornements à caissons sculptés, stucqués ou peints dès les origines, et en Gaule dès le I^{er} siècle p.C. Les octogones adjacents sont les plus populaires et la tendance se confirme aux II^e et III^e siècles. Le réseau géométrique de Charny peut ainsi être comparé à Lisieux (plafond de la pièce G des thermes)⁷, à la

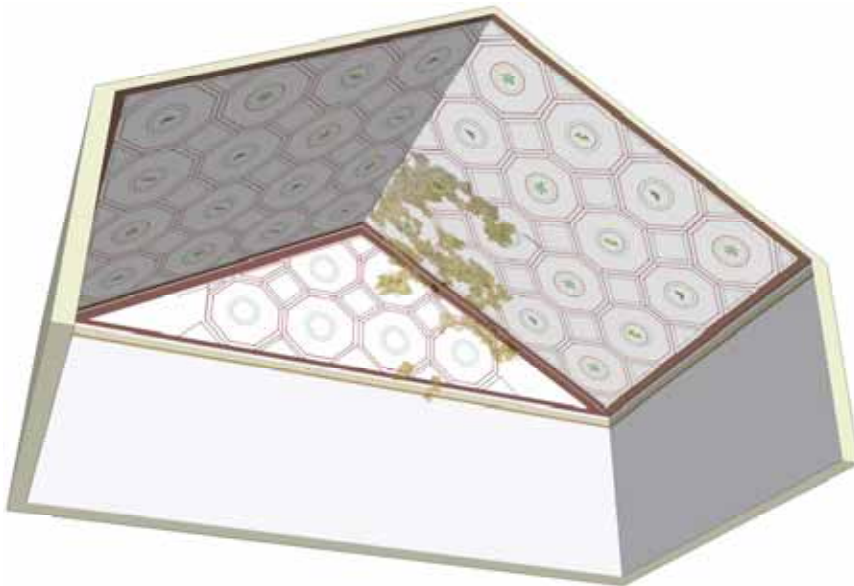


Fig. 5. Charny. Restitution de la voûte en bâtière et de la lunette. (restitution J.-Fr. Lefèvre CEPMR-APPA).

6- Barbet 2008, 215-218 ; voir aussi Amadei-Kwifati & Bujard 2007.

7- Inédit.

salle thermale d'Orléans⁸ ou encore à celles de Collingham ou Wroxeter en Grande-Bretagne⁹. Par ailleurs, comme le motif aquatique du dauphin est récurrent en contexte thermal, associé à un réseau géométrique, par exemple dans les thermes du Nord à Vaison-la-Romaine, à Saint-Romain-en-Gal ou rue des Farges à Lyon, nous proposons l'hypothèse que les fragments de Charny proviennent d'une des salles du petit complexe thermal situé au nord de la villa.

Le site étant très arasé et les structures au sol quasi illisibles, seules deux caves précisaient quelque peu l'organisation du site. Ce sont finalement les fragments d'enduit peint préservés dans l'une d'elles qui nous renseignent le plus, à l'issue de la fouille, sur l'aspect de la villa. En recherchant les indices de construction au revers des enduits, ou des vestiges de volumétrie dans leur forme (angles saillant, rentrant, piédroit, chambranle...), il est possible de restituer une architecture avec seulement quelques fragments-clefs. De ce site très peu lisible à la fouille nous apprenons ainsi qu'il comprenait au moins une pièce en partie maçonnée, avec plafond en bâtière, à vocation sans doute thermale, décorée avec soin. Le style du décor, la palette utilisée ainsi que l'aspect de l'*intonaco*, poli avec soin bien que les stries de la taloche soient visibles, incitent à dater ce décor vers la fin du II^e siècle p.C. Cette hypothèse n'est pas en contradiction avec les données de la fouille, qui placent la fondation de la villa à la période augustéenne et le remblaiement de la cave 103 au plus tard au III^e siècle. L'ensemble balnéaire a été détruit à la fin du III^e et ses matériaux sans doute récupérés, tandis que les enduits peints auraient été arrachés et évacués en remblai de cave. Le décor à réseau correspondrait donc à la phase de plein développement de la *pars urbana*, dite phase 4, située aux II^e-III^e siècles.

Au moins quatre autres décors ont pu être observés, extrêmement fragmentaires, tous sur fond blanc, sans que leur provenance ou leur datation relative au sein de la villa n'aient pu être précisées. Cette diversité indique cependant que le/les propriétaire(s) jouissai(en)t d'un statut social aisé, qui lui/leur a permis de faire décorer plusieurs pièces ou de suivre les modes successives en changeant de revêtement.

Cette considération est confirmée par la découverte d'éléments de construction sortant de l'ordinaire : base de colonne en calcaire, fragments de verre à vitre, tuiles estampillées,...ainsi que par la présence d'un mobilier assez luxueux : intaille en lapis-lazuli, boucle d'oreille en or, trésor monétaire.

LES ENDUITS PEINTS DE LONGJUMEAU

(Cl. Allonsius)

L'essentiel des enduits peints découverts lors de la fouille provient du comblement de la cave située sous le pavillon ouest (structure 73). L'observation attentive des supports de mortier et des décors a permis la distinction de plusieurs ensembles : un décor polychrome, un décor à fond blanc et des enduits d'extérieur.

Le décor polychrome : un répertoire typique du II^e siècle

Grâce au remontage des fragments donnant les éléments clés du décor, nous avons pu restituer les grandes lignes d'un décor à vive polychromie. L'organisation répond à un schéma bien connu en Gaule : une zone inférieure, dont la plinthe est en contact avec le sol, longs et étroits compartiments en alternance, qui répondent en zone principale à des panneaux et inter-panneaux.

Au-dessus de la plinthe rose, alternent des compartiments d'imitation de marbre. Les petits compartiments sont ornés d'un marbre vert dont ne subsistent que quelques traces, insuffisantes pour percevoir l'effet visuel. Les grands compartiments sont mieux conservés : des panneaux de porphyre rouge sont incrustés dans des panneaux de marbre de Chemtou. Un filet blanc parfois doublé d'un noir crée un jeu de lumière censé donner l'illusion d'un véritable *opus sectile*.

Une bande verte de transition, bordée en partie supérieure d'un filet noir, sépare cette zone de la principale. Au-dessus des grands compartiments, sont placés des panneaux rouges encadrés d'une double bande jaune et blanche et ornés d'un filet intérieur rose, qui retombent directement sur la bande de transition. Entre les panneaux, les inter-panneaux, rouges également, reçoivent l'essentiel de l'ornementation : ils sont agrémentés de candélabres dont plusieurs

8- Allag 1983.

9- Pour ces deux exemples outre-Manche : Davey & Ling 1981, 102-103 et 200-203.

Fig. 6. Longjumeau. Décor à fond rouge : inter-panneau avec oiseau posé sur un cratère (cl. Cl. Allonsius, CEPMR-APPA).



types ont été distingués. Le premier est un candélabre d'inspiration végétale présent sous deux variantes de couleur : l'un dans les tons verts et jaunes, l'autre dans les tons roses et violets. Peu d'éléments de ce type sont conservés. Le second est plus proche de l'objet d'orfèvrerie. La forme générale semble avoir été d'abord appliquée en violet, puis les nombreux rehauts colorés (jaunes, blancs, roses, verts, rouges) ont précisé les différents éléments. Les motifs sont variés et difficilement identifiables ; le plus remarquable est une ombelle sur laquelle est posé un cratère au bord duquel se tient un oiseau (fig. 6).

En partie supérieure, sont placés des panthères bondissantes et des animaux marins, groupés deux par deux et dos à dos (fig. 7). Malheureusement, les écailles sont nombreuses et les rehauts très effacés – signes d'une application des pigments sur un fond

déjà trop sec – ce qui rend la lecture un peu difficile. La couleur des félins est étonnante : malgré le mauvais état de conservation de la couche picturale, nous pouvons observer leur pelage vert clair, parsemé de taches vert foncé, simulant les ocelles. Les chevaux marins sont également verts, à rehauts rose ; leurs queues enroulées sont trifides ; une seule tête est connue : la bouche est ouverte, les antérieurs fléchis. Une bande verte faisait le lien avec le plafond.

La présence d'angles rentrants sur plusieurs plaques a permis de les situer aux angles de la paroi. Nous savons donc qu'en zone inférieure, le décor commençait par un compartiment d'imitation de marbre vert, et qu'en zone principale, la bande verte de transition encadrait l'ensemble et bordait un demi inter-panneau, dépourvu d'ornementation (fig. 8).



Fig. 7. Longjumeau. Décor à fond rouge : panthère bondissant (cl. Cl. Allonsius, CEPMR-APPA).



Fig. 8. Longjumeau. Restitution du décor à fond rouge (Cl. Allonsius, CEPMR-APPA).

L'existence d'ouvertures (fenêtre ou porte) est remarquable sur plusieurs plaques qui présentent un arrachement du mortier souligné par une large bande jaune que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le décor.

Les imitations de marbre placées en bas de paroi sont fréquentes dans la peinture murale gallo-romaine. Les deux roches décoratives identifiées ici, le porphyre rouge et le marbre jaune de Chemtou, sont les plus couramment représentées, et souvent associées¹⁰. Il en va de même pour l'ornementation placée dans les inter-panneaux et au-dessus des panneaux en zone de couronnement qui est usuelle.

Le candélabre est le motif type de l'inter-panneau ; il se présente sous de nombreuses formes ; ombelles, vases, oiseaux y sont récurrents. Les animaux, terrestres ou marins, réels ou imaginaires, situés au-dessus des panneaux, sont toujours tournés dos à dos vers les angles¹¹. Nous avons donc à Longjumeau un décor qui s'inscrit dans le répertoire des décors gallo-romains établi dès le I^{er} siècle mais surtout développé au II^e siècle, ce qui correspond à la phase de construction de la villa.

La seule véritable originalité réside dans la monochromie de la zone médiane. Le plus souvent, panneaux et inter-panneaux alternent selon une opposition de couleurs (noir/rouge principalement), même si quelques cas de monochromie sont attestés¹². L'observation attentive des fonds rouges a abouti à la compréhension de la réalisation de la peinture : une première couche rouge a été appliquée sur l'ensemble, puis une seconde semble avoir été posée uniquement à l'emplacement des panneaux, ce qui crée une légère nuance visible seulement à très faible distance.

L'ensemble est traité avec soin, le lissage fin et régulier est à peine visible à l'œil nu, les couleurs employées sont nuancées, et les rehauts nombreux. Ces détails montrent clairement la qualité des artisans, mais aussi le goût du propriétaire pour embellir sa demeure.

10- Citons, entre autres, les décors de la salle XIII de la rue Paul-Deviolaïne à Soissons et de la cave 4 du 12, rue de l'Abbé-de-l'Épée à Paris.

11- L'association de chevaux marins et de panthères se retrouve notamment dans le décor du couloir 4 de la villa de Vichten (Luxembourg, I^{ère} moitié du II^e siècle).

12- Pièce T de la place Formigé à Fréjus ; *insula* 18 d'Avenches (Suisse), Drack 1988, 18-19.

Les dimensions du décor ne sont pas toutes connues. Les largeurs des panneaux (1,24 m) et des inter-panneaux (0,31 m) sont établies avec certitude. Si on considère que la paroi se termine à chaque angle par un demi inter-panneau, que nous avons deux inter-panneaux ornés de candélabre séparant trois panneaux, la largeur estimée du mur est de 4,70 m. En ajoutant un panneau et un inter-panneau, on arrive à une largeur d'environ 6,25 m. Ce calcul pouvait éventuellement permettre de placer le décor dans l'une des pièces découvertes lors de la fouille. Malheureusement, les seules pièces dont les dimensions sont connues ne correspondent pas à celles du décor.

La hauteur est plus incertaine. Cependant, nous pouvons donner une hauteur probable grâce à des observations faites sur les décors de Gaule. Ainsi, on estime que la largeur d'un panneau est égale aux 2/3 de la hauteur. Comme la largeur est connue (1,24 m), nous arrivons à une hauteur possible de 1,86 m pour les panneaux. La hauteur de la plinthe pourrait être de 0,20 m, celle des compartiments de 0,60 m, celle de la bande verte est de 6 cm (connue), celle de la zone au-dessus des panneaux est estimée à 0,30 m. La hauteur totale est donc évaluée à 3 m. Bien que nous n'ayons pas pu replacer ce décor dans l'une des rares pièces dont les dimensions sont connues, nous supposons qu'il ornait une pièce d'apparat, plutôt qu'une pièce de service, ce que semble indiquer le soin et le détail apportés aux motifs.

Le décor à fond blanc : un décor de galerie ?

Contrairement à l'ensemble précédent, le deuxième décor reste très fragmentaire. Aucune restitution d'ensemble n'est possible. Sur un fond blanc, se déroule une scène de chasse traitée à une échelle plus petite que nature. Plusieurs animaux ont été clairement reconnus : chien (collier, pattes), cervidés (tête, flanc, sabots). L'un des cervidés est blessé au flanc par une arme (lance ?).

Sur un même fond blanc et sans doute associés à la chasse, on reconnaît les détails d'une scène de banquet : une table ovale sur laquelle est posé un plateau en argent (fig. 9) portant des mets (œufs, pain) ; un lit recouvert d'une couverture rose à motif trilobé rouge sombre ; peut-être la main d'un personnage tenant une œnochoé (fig. 10). La présence de ces objets semble caractériser un banquet d'apparat, plutôt qu'un simple repas de chasseurs. Quelques feuillages vert clair situent la scène en extérieur. La composition

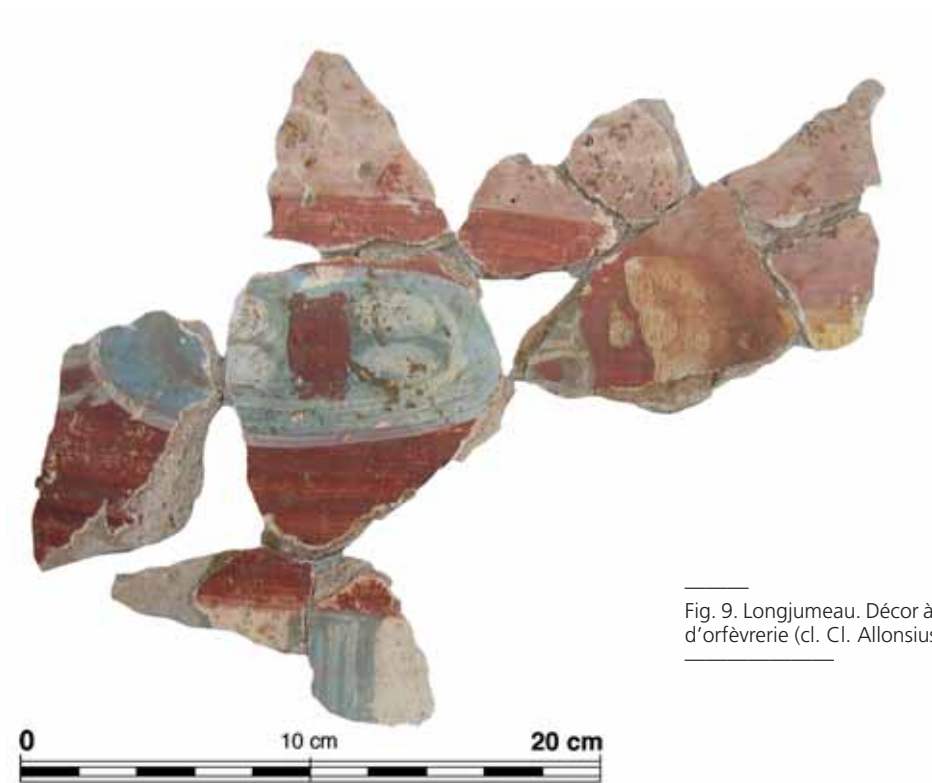


Fig. 9. Longjumeau. Décor à fond blanc : table et plateau d'orfèvrerie (cl. Cl. Allonsius, CEPMR-APPA).



Fig. 10. Longjumeau. Décor à fond blanc : main tenant l'anse d'une oenochoé (cl. Cl. Allonsius, CEPMR-APPA).

de la scène est libre, sans compartimentation de l'espace.

Si le premier décor atteste une originalité dans le traitement coloré des fonds mais associé à un répertoire classique de la peinture gallo-romaine du II^e siècle, le second se caractérise par l'originalité, en Gaule, des thèmes représentés. L'association de scènes de chasse et de repas est parfois identifiée sur des mosaïques, en particulier celle de Piazza Armerina (mosaïque de la Petite Chasse), où les registres successifs représentent le rituel de la chasse : offrande, repas, chasse proprement dite. Le décor de Longjumeau représenterait-il alors ce rituel ? La présence d'orfèvrerie pour le banquet (plat et table en argent) ne semble cependant pas suggérer un repas pris en plein air mais plutôt un banquet d'apparat. Par ailleurs, l'observation du mortier utilisé pour la réalisation des scènes figurées permet de le rapprocher de celui des enduits extérieurs et de la base d'un pilier quadrangulaire sommairement décoré, également découverts dans le remblai de la cave. Nous pouvons alors nous poser la question de leur emplacement : ornaient-elles la galerie de façade supportée par des piliers quadrangulaires ? On pourrait alors penser qu'il s'agit d'une représentation de l'activité sinon du maître, du moins de ses esclaves, dans le domaine de la villa, car la chasse permet d'apporter du gibier à la table des convives, la chasse et le banquet étant deux lieux de l'ostentation sociale¹³. La présence d'une scène de chasse et d'un banquet richement apprêté dans le portique de la villa, lieu de passage obligé pour entrer dans la demeure et, par conséquent, accessible à tous, mettraient en évidence la richesse du propriétaire. Cette possible situation confirmerait l'importance de la villa, dont l'entrée monumentale est un autre témoignage.

CONCLUSION

La villa de Charny était en grande partie incomplète et fortement arasée. Seuls les témoins mobiliers, découverts en grand nombre dans une cave, ont permis de se faire une idée plus précise du statut des propriétaires successifs et de l'aspect de l'édifice principal. De même, la villa de Longjumeau, dont il ne restait, au mieux, du bâtiment résidentiel que les radiers de fondations, a livré la presque intégralité de ses vestiges mobiliers dans les remblais de la cave du pavillon d'angle. Sans la présence de ces structures, qui ont servi de vastes dépotoirs, il aurait été bien difficile d'évoquer les aspects soulignés dans cet article, notamment les architectures et les décors de ces établissements dont il ne reste malheureusement dans la plupart des cas que de fugaces traces... Plusieurs autres villas franciliennes ont livré quelques enduits peints mais, à l'inverse de Longjumeau ou Charny, elles étaient dépourvues de structures enterrées susceptibles de conserver ce matériau de décor en quantité importante, utilisé par exemple comme remblai. La vision que nous avons des autres décors franciliens est donc plus modeste car sans doute plus partielle. Pour les mêmes raisons, il apparaît hâtif de conclure d'une absence de vestiges d'enduits peints que les bâtiments n'étaient pas décorés. La grande majorité des établissements mis au jour offrent des plans similaires aux villas de Charny et Longjumeau : un bâtiment résidentiel à galerie de façade avec un ou deux pavillons d'angles donnant sur une vaste cour. Il est fort probable que ces édifices résidentiels aient tous disposé de décors peints. À l'instar des établissements que nous avons présentés, il devait exister des disparités dans le choix des iconographies, plus ou moins sophistiquées ou ostentatoires, à mettre vraisemblablement au compte des goûts et moyens des propriétaires.

13- Trinquier & Vendries, dir. 2009, passim.